

REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION n° 2021/151

ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCI BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Vote électronique à distance du jeudi 18 mars 2021 à 17h au mercredi 24 mars 2021 à 14h

Sous la présidence de M. Rémy LAURENT

Membres ayant participé au vote :

M. ACHARD - M. ALAUX - M. ALBIZATI - M. ARNAUD - MME BAEKE-GANSER - MME BAILLARD - M. BARJOT - M. BAUDIN - MME BAUDIN - MME BEAUD - MME BEAULIEU - MME BERTRAND - M. BOUCHER - M. BRETON - M. CADEVILLE - MME CARTIER - M. CHAMBRE - M. CHEVRIER - M. CORNET - M. COUESMES - MME CUENIN - M. CURTIT - M. de CHARETTE - M. DEBOURG - M. DENIS - M. DEROIN - M. DIAZ - M. ECHALIER - M. EXARTIER - M. FERRARI - M. FICHERE - M. GILLE - M. GIRARDOT - M. GUERDER - M. GUTEHRLE - MME GUYOT - M. HAMOUDI - MME HERRBACH - M. JANAND - MME JOBIC - M. JOSET - MME JOURDAIN-GROS - M. KOSTER - M. LAPLAUD - M. LAURENT - MME LE MESNIL - M. MANDRAY - M. MANZONI - M. MARTIN - M. MINET - M. MIREPOIX - M. MONTOUT - M. NAULOT - M. ORSI - M. PARIGOT - M. PARIZON - M. PARRY - MME PATISSIER - M. PENNEQUIN - M. PEREZ - M. PETITJEAN - MME PICHOL - MME PISTOIA - M. QUIVOGNE - MME RACLE - M. REGNAULT - MME RICHARD - M. ROY - M. SEID - M. SUCHAUT - M. THOUVENOT - M. VION - MME VUILLEMEY - M. ZOBERI

Membres n'ayant pas participé au vote :

MME ALEXANDRE - MME ANDRE - M. AUCHET - M. BARBEY - M. CAILLOT - MME COUTURIER - M. DAUMAS - MME DU PARC - M. FERRAND - M. GRENIER - MME NEUVILLE - M. PENET - M. PETAMENT - M. PICHOT - MME RAMISSE - M. THILLET - MME TOITOT - M. ZAHRAI

Demande de financement au Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté
pour le Programme régional d'appui au développement des usages numériques dans
les entreprises TPE/PME



L'Assemblée régionale consulaire a voté en 2017 qu'un axe prioritaire soit donné au soutien à la transition numérique des entreprises pour répondre aux besoins d'accompagnement global dans cette révolution de la numérisation de l'économie. Les travaux menés dans les groupes de schémas sectoriels ont fait ressortir que des services complémentaires à ceux apportés par les branches professionnelles ou les associations dédiées sont nécessaires pour soutenir le déploiement des usages numériques dans les entreprises.

Depuis 2019, la CCIR coordonne l'élaboration et la mise en œuvre avec l'appui financier de la Région d'un programme d'actions « KAPNUMERIK » pour sensibiliser les TPE/PME aux usages numériques et les accompagner dans l'appropriation de ces technologies innovantes.

Les TPE/PME accusent toujours un retard dans leur mutation numérique, et au regard des enjeux de compétitivité de l'économie régionale, le dispositif « KAPNUMERIK » est poursuivi en 2021. Dans le contexte actuel, il est important de souligner que ce programme d'appui à la transition numérique constitue également un levier pour renforcer les entreprises et ainsi reconstituer notre force économique au sortir de la crise sanitaire.



L'Assemblée Générale de la CCI Bourgogne Franche-Comté,

♦ **CONSIDERANT :**

- La priorité votée au soutien à la transition numérique des entreprises,
- Les conventions « KAPNUMERIK 2019 » et « KAPNUMERIK 2020 » signées entre la CCIR et la Région,
- Le plan d'action commun des CCI « KAPNUMERIK 2021 » pour développer les usages numériques dans les TPE/PME,

- ♦ **AUTORISE** le Président de la CCI Bourgogne Franche-Comté à solliciter une demande de financement au Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté sur le programme régional des CCI « KAPNUMERIK 2021 » pour favoriser le développement des usages numériques dans les entreprises TPE/PME de Bourgogne Franche-Comté.

Les Membres Titulaires de la CCI Bourgogne Franche-Comté, par vote électronique à distance du jeudi 18 mars 2021 à 17h au mercredi 24 mars 2021 à 14h, sur proposition du Président LAURENT, adoptent cette délibération à l'unanimité.

Nombre de votants : 74

Vote pour : 74

Abstention : 0

Vote contre : 0

Dijon, le 24 mars 2021

Certifié conforme



Le Président

Rémy LAURENT